



COMMUNE DE TOURRETTES

DEPARTEMENT DU VAR

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'AN DEUX-MILLE-VINGT-TROIS, le DIX-HUIT DECEMBRE.

Le Conseil Municipal de la commune de TOURRETTES dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Camille BOUGE, Maire.

Dates de convocation du Conseil Municipal : 12 décembre 2023

Secrétaire de séance : Sylvie ALLEG

Nombre de conseillers : En exercice : 22 - Présents : 18Nombre de suffrages exprimés : 21 - Votes pour : 21 - Votes contre : 0 - Abstention : 0 - Votes blancs ou nuls : 0

Étaient présents : S. ALLEG – G. BARRA – J. HENSELER – A. MAGNIN MELOT – A. RASKIN – B. MONTAGNE Adjoint
E. BISQUE LAVORGNA – M. BODY – C. MENARD – J.L. GIRAUD – J. HENSELER – S. LAINE- E. MENUT – A. CARRU MARTEL
-R. MARTEL TRIGANCE- J. RAYNAUD- J.M. BAGNIS **Conseillers Municipaux**

Absents excusés : J. DUBOIS (pouvoir donné à C. BOUGE), M. MARTEAU (pouvoir donné à S. LAINE), M. RAYNAUD (pouvoir donné à S. ALLEG)

Absent non excusé : N. DEDULLE LELLUIN

ATTRIBUTION DU MARCHE SIVAAD 2024-2025 LIBRAIRIE – PAPETERIE SCOLAIRE – MOBILIERS ADMINISTRATIFS SCOLAIRES

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal, le résultat de la consultation organisée par le SIVAAD, coordonnateur du groupement de commandes des collectivités territoriales du Var pour la fourniture de librairie, papeterie scolaire et mobiliers administratifs scolaires pour la période civile 2024-2025.

Aujourd'hui la commune n'est engagée que pour la fourniture de librairie, de papeterie, scolaires et mobiliers administratifs scolaires.

Considérant que dans cette rubrique, la commune a transmis ses attentes telles que présentées dans le tableau ci-après :

Lots	Intitulé Lot	Montant minimum engagement annuel HT	Montant minimum engagement annuel TVA incluse
F01	Papier toutes impressions (reprographie, photos, etc.)	1.300,00 €	1.560,00 €
F02	Fournitures de bureau et petits matériels informatiques	3.000,00 €	3.600,00 €
F03	Fournitures scolaires	1.300,00 €	1.560,00 €
S01	Outils et jeux d'apprentissage, d'activités manuelles et pédagogiques	2.000,00 €	2.400,00 €
L01	Livres scolaires	400,00 €	480,00 €
S02	Jouets porteurs, accessoires et petites fournitures d'éducation physique et éveil musical	50,00 €	60,00 €

M. le Maire informe l'assemblée délibérante de l'identité du titulaire, à savoir :

SA Librairie CHARLEMAGNE
N° de Siret : 659 501 837 000 10

Le Conseil Municipal après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire et en avoir délibéré :

DECIDE

- D'APPROUVER les pièces des marchés, le détail du titulaire et le montant de chaque marché suivant le tableau annexé à la présente délibération.
- D'AUTORISER Monsieur le Maire à signer les actes financiers notamment les actes d'engagement.
- DE DONNER tous pouvoirs à Monsieur le Maire pour mener à bien cette délibération.

Fait et délibéré à Tourrettes, les jour, mois et an que dessus.

La secrétaire de séance

Sylvie ALLEG

Le Maire,

Camille BOUGE

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir dans un délai de deux mois devant le Tribunal Administratif de Toulon à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérécoeurs citoyens » accessible par le site Internet www.telerecoeurs.fr



ACTE D'ENGAGEMENT

Accord-cadre

**Fournitures de bureau, de librairie, scolaires et mobiliers administratifs,
scolaires des collectivités locales**

Lot 9 – S02
**Jouets porteurs, accessoires et petites fournitures d'éducation
physique et d'éveil musical**

AAPC (BOAMP et JOUE) en date du 30 juin 2023

Cadre réservé à l'acheteur

MARCHÉ N°

.....

NOTIFIÉ LE

..... / /

Monsieur Camille BOUGE

Maire
HOTEL DE VILLE
Place de la Mairie
83440 TOURRETTES

PARTIE RESERVEE POUR LA MENTION NANTISSEMENT

NANTISSEMENT OU CESSION DE CREANCES

Copie délivrée en unique exemplaire pour être remise à l'établissement de crédit en cas decession ou de nantissement de créance de :

La totalité du marché dont le montant est de (indiquer le montant en chiffres et en lettres) :

La totalité du bon de commande n° afférent au marché (indiquer le montant en chiffres et lettres) :

La partie des prestations que le titulaire n'envisage pas de confier à des sous-traitants bénéficiant du paiement direct, est évaluée à (indiquer en chiffres et en lettres) :

La partie des prestations évaluée à (indiquer le montant en chiffres et en lettres) :

et devant être exécutée par :	
en qualité de : membre d'un groupement d'entreprisesous-traitant	
A	Le Signature

RU



1 - IDENTIFICATION DE L'ACHETEUR

Nom de l'adhérent	Mairie TOURRETTES
Personne habilitée à donner les renseignements relatifs aux nantissements et cessions décréances	
Ordonnateur	Monsieur Camille BOUGE Maire

2 - IDENTIFICATION DU CO-CONTRACTANT

Après avoir pris connaissance des pièces constitutives de l'accord-cadre indiquées à l'article 2 "Pièces contractuelles" du Cahier des Clauses Administratives Particulières commun à l'ensemble des lots. n° **AOO1_LPS2023 - Fournitures de bureau, de librairie, scolaires et mobiliers administratifs, scolaires des collectivités locales** qui fait référence au CCAG et conformément à leurs clauses et stipulations.

<input checked="" type="checkbox"/> Le signataire	Monsieur Jacques ROUARD Agissant en qualité de Président Directeur Général
<input checked="" type="checkbox"/> m'engage sur la base de notre offre Nom commercial et dénomination sociale Adresse Courriel Numéro de SIRET Code APE RCS	SA Nouvelle Librairie CHARLEMAGNE 50 Boulevard de Strasbourg 83000 TOULON elodie.caruana@charlemagnefrance.com 659 501 837 00010 4649Z TOULON

L'offre ainsi présentée n'est valable toutefois que si la décision d'attribution intervient dans un délai de **180 jours** à compter de la date limite de réception des offres fixée par le règlement de la consultation.

3 - DISPOSITIONS GENERALES

3.1 - Objet

Le présent Acte d'Engagement concerne :

AOO1 - Fournitures de bureau, de librairie, scolaires et mobiliers administratifs, scolaires des collectivités locales

Lot 9 – S02 – Jouets porteurs, accessoires et petites fournitures d'éducation physique et d'éveil musical

3.2 - Mode de passation

La procédure de passation est l'appel d'offres ouvert. Elle est soumise aux dispositions des articles L. 2124-2 et R. 2124-2 du Code de la Commande Publique.

3.3 - Forme de contrat

L'accord-cadre d'une durée ferme de 2 ans, avec un montant minimum et maximum, est passé en application des articles L2125-1, R. 2162-1 à R. 2162-4, R. 2162-13 et R 2162-14 du Code de la Commande Publique. Il fixe les conditions de livraison des fournitures et s'exécute au fur et à mesure de l'émission de bons de commande.

4 - PRIX

Conformément aux articles 3.3.1 et 3.3.2 du Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP), les fournitures seront rémunérées par application aux quantités réellement exécutées des prix unitaires fixés dans le bordereau des prix et dans le(s) catalogue(s) avec tarifs remisés.

Les prix du Bordereau des Prix Unitaires contractuel du lot concerné sont révisables dans les conditions définies aux articles 3.4.1 à 3.4.3 du CCAP.

Les prix des catalogues du lot concerné sont révisables par ajustement dans les conditions définies à l'article 3.4.4 du CCAP.

Le montant des fournitures de l'accord-cadre est défini comme suit :

N° Lot AAPC	Code Lot SIVAAD	Désignation	MONTANT ANNUEL		MONTANT SUR LA DURÉE TOTALE DU MARCHÉ	
			Minimum HT	Maximum HT	Minimum HT	Maximum HT
9	S02	Jouets porteurs, accessoires et petites fournitures d'éducation physique et d'éveil musical	50	250	100	500

5 - DUREE DE L'ACCORD-CADRE

La durée de l'accord-cadre et le délai d'exécution des commandes, ainsi que tout autre élément indispensable à son exécution sont fixés dans les conditions du CCAP, pour une durée démarrant à la date de notification de la collectivité à SA Nouvelle Librairie CHARLEMAGNE, jusqu'au 31 décembre 2025.

6 - PAIEMENT**6.1 - Pouvoir adjudicateur**

Le pouvoir adjudicateur se libérera des sommes dues au titre de la livraison des fournitures, en faisant porter le montant au crédit du compte suivant :

Ouvert au nom de	LIBRAIRIE CHARLEMAGNE
Domiciliation	CAISSE D'EPARGNE COTE D'AZUR AG NICE
Code banque	18315
Code guichet	10000
N° de compte	08000052263
Clé RIB	32
IBAN	FR7618315100000800005226332
BIC	CEPAFRPP131

6.2 - Comptable assignataire des paiements

Comptable assignataire des paiements	(1)
Centre des finances publiques	(1)
Imputation Budgétaire	(1)
(1) à compléter impérativement par l'adhérent	

7 - AVANCE

Les conditions de versement de l'avance sont définies à l'article 3.5 du Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP) commun à l'ensemble des lots.

8 - NOMENCLATURES

La classification conforme au vocabulaire commun des marchés européens (CPV principal) est :

N° Lot AAPC	Lot SIVAAD	Code CPV	Désignation
9	S02	37300000-1 37520000-9	Jeux, jouets Jouets

**9 - SIGNATURES****ENGAGEMENT DU CANDIDAT**

J'affirme (nous affirmons) sous peine de résiliation de l'accord-cadre à mes (nos) torts exclusifs que la (les) société(s) pour laquelle (lesquelles) j'interviens (nous intervenons) ne tombe(nt) pas sous le coup des interdictions découlant des articles L. 2141-1 à L. 2141-12 du Code de la commande publique.

Fait en un seul original, à <i>Saint Fandrièr</i>	Le <i>23/11/2023</i>
Cachet de l'entreprise Société Nouvelle Librairie CHARLEMAGNE S.A. au Capital de 105 270,50 € 50, Bd de Strasbourg - 83000 TOULON <i>Adresse Postale : ZAC les Espaluns</i> Avenue Lavoisier - 83160 LA VALETTE Tél. 04 98 08 08 08 - Fax 04 98 08 08 00 RC 65 B 183 - Siret 659 501 837 00010 FR 15 659 501 837 - APE 4649Z	Signature du candidat <i>Vincenzelli N.</i>

ACCEPTATION DE L'OFFRE PAR LE POUVOIR ADJUDICATEUR

La présente offre est acceptée	
A	Le
Cachet	Signature du représentant du pouvoir adjudicateur, habilité par la délibération en date du

NOTIFICATION DU CONTRAT AU TITULAIRE (Date d'effet du contrat)

- ① par courrier recommandé électronique via la plateforme www.marches-securises.fr
 ② en recommandé avec AR (agrafer à cette page, l'avis de réception postal, daté et signé par le titulaire (valant date de notification du contrat)
 ③ en cas de remise, compléter le récépissé :

Le titulaire apposera la formule :	"Reçu à titre de notification une copie du présent contrat"
A	Le Signature

POUR MEMOIRE :

Date et signature originales. En cas de signature électronique joindre obligatoirement le certificat correspondant.



ACTE D'ENGAGEMENT

Accord-cadre

Fournitures de bureau, de librairie, scolaires et mobiliers administratifs,
scolaires des collectivités locales

Lot 8 – S01

Outils et jeux d'apprentissage, d'activités manuelles et pédagogiques

AAPC (BOAMP et JOUE) en date du 30 juin 2023

Cadre réservé à l'acheteur

MARCHÉ N°

.....

NOTIFIÉ LE

..... / /

Monsieur Camille BOUGE

Maire
HOTEL DE VILLE
Place de la Mairie
83440 TOURRETTES

PARTIE RESERVEE POUR LA MENTION NANTISSEMENT

NANTISSEMENT OU CESSION DE CREANCES

Copie délivrée en unique exemplaire pour être remise à l'établissement de crédit en cas decession ou de nantissement de créance de :

La totalité du marché dont le montant est de (indiquer le montant en chiffres et en lettres) :

La totalité du bon de commande n° afférent au marché (indiquer le montant en chiffres et lettres) :

La partie des prestations que le titulaire n'envisage pas de confier à des sous-traitants bénéficiant du paiement direct, est évaluée à (indiquer en chiffres et en lettres) :

La partie des prestations évaluée à (indiquer le montant en chiffres et en lettres) :

et devant être exécutée par :	
en qualité de : membre d'un groupement d'entreprisesous-traitant	
A	Le Signature

CV

1 - IDENTIFICATION DE L'ACHETEUR

Nom de l'adhérent	Mairie TOURRETTES
Personne habilitée à donner les renseignements relatifs aux nantissements et cessions décréances	
Ordonnateur	Monsieur Camille BOUGE Maire

2 - IDENTIFICATION DU CO-CONTRACTANT

Après avoir pris connaissance des pièces constitutives de l'accord-cadre indiquées à l'article 2 "Pièces contractuelles" du Cahier des Clauses Administratives Particulières commun à l'ensemble des lots. n° **AOO1_LPS2023 - Fournitures de bureau, de librairie, scolaires et mobiliers administratifs, scolaires des collectivités locales** qui fait référence au CCAG et conformément à leurs clauses et stipulations.

<input checked="" type="checkbox"/> Le signataire	Monsieur Jacques ROUARD Agissant en qualité de Président Directeur Général
<input checked="" type="checkbox"/> m'engage sur la base de notre offre	
Nom commercial et dénomination sociale	SA Nouvelle Librairie CHARLEMAGNE
Adresse	50 Boulevard de Strasbourg 83000 TOULON
Courriel	elodie.caruana@charlemagnefrance.com
Numéro de SIRET	659 501 837 00010
Code APE	4649Z
RCS	TOULON

L'offre ainsi présentée n'est valable toutefois que si la décision d'attribution intervient dans un délai de **180 jours** à compter de la date limite de réception des offres fixée par le règlement de la consultation.

3 - DISPOSITIONS GENERALES**3.1 - Objet**

Le présent Acte d'Engagement concerne :

AOO1 - Fournitures de bureau, de librairie, scolaires et mobiliers administratifs, scolaires des collectivités locales

Lot 8 – S01 – Outils et jeux d'apprentissage, d'activités manuelles et pédagogiques

3.2 - Mode de passation

La procédure de passation est l'appel d'offres ouvert. Elle est soumise aux dispositions des articles L. 2124-2 et R. 2124-2 du Code de la Commande Publique.

3.3 - Forme de contrat

L'accord-cadre d'une durée ferme de 2 ans, avec un montant minimum et maximum, est passé en application des articles L2125-1, R. 2162-1 à R. 2162-4, R. 2162-13 et R 2162-14 du Code de la Commande Publique. Il fixe les conditions de livraison des fournitures et s'exécute au fur et à mesure de l'émission de bons de commande.

4 - PRIX

Conformément aux articles 3.3.1 et 3.3.2 du Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP), les fournitures seront rémunérées par application aux quantités réellement exécutées des prix unitaires fixés dans le bordereau des prix et dans le(s) catalogue(s) avec tarifs remisés.

Les prix du Bordereau des Prix Unitaires contractuel du lot concerné sont révisibles dans les conditions définies aux articles 3.4.1 à 3.4.3 du CCAP.

Les prix des catalogues du lot concerné sont révisibles par ajustement dans les conditions définies à l'article 3.4.4 du CCAP.

Le montant des fournitures de l'accord-cadre est défini comme suit :

N° Lot AAPC	Code Lot SIVAAD	Désignation	MONTANT ANNUEL		MONTANT SUR LA DURÉE TOTALE DU MARCHÉ	
			Minimum HT	Maximum HT	Minimum HT	Maximum HT
8	S01	Outils et jeux d'apprentissages, d'activités manuelles et pédagogiques	2000	5000	4000	10000

5 - DUREE DE L'ACCORD-CADRE

La durée de l'accord-cadre et le délai d'exécution des commandes, ainsi que l'exécution sont fixés dans les conditions du CCAP, pour une durée démarrant à la date de notification de la collectivité à SA Nouvelle Librairie CHARLEMAGNE, jusqu'au 31 décembre 2025.

6 - PAIEMENT**6.1 - Pouvoir adjudicateur**

Le pouvoir adjudicateur se libèrera des sommes dues au titre de la livraison des fournitures, en faisant porter le montant au crédit du compte suivant :

Ouvert au nom de	LIBRAIRIE CHARLEMAGNE
Domiciliation	CAISSE D'EPARGNE COTE D'AZUR AG NICE
Code banque	18315
Code guichet	10000
N° de compte	08000052263
Clé RIB	32
IBAN	FR7618315100000800005226332
BIC	CEPAFRPP131

6.2 - Comptable assignataire des paiements

Comptable assignataire des paiements	(1)
Centre des finances publiques	(1)
Imputation Budgétaire	(1)
(1) à compléter impérativement par l'adhérent	

7 - AVANCE

Les conditions de versement de l'avance sont définies à l'article 3.5 du Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP) commun à l'ensemble des lots.

8 - NOMENCLATURES

La classification conforme au vocabulaire commun des marchés européens (CPV principal) est :

N° Lot AAPC	Lot SIVAAD	Code CPV	Désignation
8	S01	37300000-1 37520000-9 37524100-8 37523000-0 37800000-6	Jeux, jouets Jouets Jeux éducatifs Puzzles Fournitures pour travaux d'artisanat et travaux artistiques

**9 - SIGNATURES****ENGAGEMENT DU CANDIDAT**

J'affirme (nous affirmons) sous peine de résiliation de l'accord-cadre à mes (nos) torts exclusifs ~~et~~ la (les) société(s) pour laquelle (lesquelles) j'interviens (nous intervenons) ne tombe(nt) pas sous le coup des interdictions découlant des articles L. 2141-1 à L. 2141-12 du Code de la commande publique.

Fait en un seul original, à <i>Saint Mandrier</i>	Le <i>23/11/2023</i>
Cachet de l'entreprise Société Nouvelle Librairie CHARLEMAGNE S.A. au Capital de 105 270,50 € 50, Bd de Strasbourg - 83000 TOULON Adresse Postale : ZAC les Espaluns Avenue Lavoisier - 83160 LA VALETTE Tél. 04 98 08 08 08 - Fax 04 98 08 08 00 RC 65 B 183 - Siret 659 501 837 00010 FR 15 659 501 837 - APE 4649Z	Signature du candidat <i>Vincenzelli</i>

ACCEPTATION DE L'OFFRE PAR LE POUVOIR ADJUDICATEUR

La présente offre est acceptée	
A	Le
Cachet	Signature du représentant du pouvoir adjudicateur, habilité par la délibération en date du

NOTIFICATION DU CONTRAT AU TITULAIRE (Date d'effet du contrat)

① par courrier recommandé électronique via la plateforme www.marches-securises.fr

② en recommandé avec AR (agrafer à cette page, l'avis de réception postal, daté et signé par le titulaire (valant date de notification du contrat)

③ en cas de remise, compléter le récépissé :

Le titulaire apposera la formule :	"Reçu à titre de notification une copie du présent contrat"
A	Le Signature

POUR MEMOIRE :

Date et signature originales. En cas de signature électronique joindre obligatoirement le certificat correspondant.



ACTE D'ENGAGEMENT

Accord-cadre

**Fournitures de bureau, de librairie, scolaires et mobiliers administratifs,
scolaires des collectivités locales**

Lot 6 – L01
Livres scolaires

AAPC (BOAMP et JOUE) en date du 30 juin 2023

Cadre réservé à l'acheteur

MARCHÉ N°

.....

NOTIFIÉ LE

..... / /

Monsieur Camille BOUGE

Maire
HOTEL DE VILLE
Place de la Mairie
83440 TOURRETTES

PARTIE RESERVEE POUR LA MENTION NANTISSEMENT

NANTISSEMENT OU CESSION DE CREANCES

Copie délivrée en unique exemplaire pour être remise à l'établissement de crédit en cas decession ou de nantissement de créance de :

La totalité du marché dont le montant est de (indiquer le montant en chiffres et en lettres) :

La totalité du bon de commande n° afférent au marché (indiquer le montant en chiffres et lettres) :

La partie des prestations que le titulaire n'envisage pas de confier à des sous-traitants bénéficiant du paiement direct, est évaluée à (indiquer en chiffres et en lettres) :

La partie des prestations évaluée à (indiquer le montant en chiffres et en lettres) :

et devant être exécutée par :	
en qualité de : membre d'un groupement d'entreprisesous-traitant	
A	Le Signature

GV

1 - IDENTIFICATION DE L'ACHETEUR

Nom de l'adhérent	Mairie TOURRETTES
Personne habilitée à donner les renseignements relatifs aux nantissements et cessions de créances	
Ordonnateur	Monsieur Camille BOUGE Maire

2 - IDENTIFICATION DU CO-CONTRACTANT

Après avoir pris connaissance des pièces constitutives de l'accord-cadre indiquées à l'article 2 "Pièces contractuelles" du Cahier des Clauses Administratives Particulières commun à l'ensemble des lots. n° **AOO1_LPS2023 - Fournitures de bureau, de librairie, scolaires et mobiliers administratifs, scolaires des collectivités locales** qui fait référence au CCAG et conformément à leurs clauses et stipulations.

<input checked="" type="checkbox"/> Le signataire	Monsieur Jacques ROUARD Agissant en qualité de Président Directeur Général
<input checked="" type="checkbox"/> m'engage sur la base de notre offre Nom commercial et dénomination sociale Adresse Courriel Numéro de SIRET Code APE RCS	SA Nouvelle Librairie CHARLEMAGNE 50 Boulevard de Strasbourg 83000 TOULON elodie.caruana@charlemagnefrance.com 659 501 837 00010 4649Z TOULON

L'offre ainsi présentée n'est valable toutefois que si la décision d'attribution intervient dans un délai de **180 jours** à compter de la date limite de réception des offres fixée par le règlement de la consultation.

3 - DISPOSITIONS GENERALES**3.1 - Objet**

Le présent Acte d'Engagement concerne :

AOO1 - Fournitures de bureau, de librairie, scolaires et mobiliers administratifs, scolaires des collectivités locales

Lot 6 – L01 Livres scolaires

3.2 - Mode de passation

La procédure de passation est l'appel d'offres ouvert. Elle est soumise aux dispositions des articles L. 2124-2 et R. 2124-2 du Code de la Commande Publique.

3.3 - Forme de contrat

L'accord-cadre d'une durée ferme de 2 ans, avec un montant minimum et maximum, est passé en application des articles L2125-1, R. 2162-1 à R. 2162-4, R. 2162-13 et R 2162-14 du Code de la Commande Publique. Il fixe les conditions de livraison des fournitures et s'exécute au fur et à mesure de l'émission de bons de commande.

4 - PRIX

Conformément aux articles 3.3.1 et 3.3.2 du Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP), les fournitures seront rémunérées par application aux quantités réellement exécutées des prix unitaires fixés dans le bordereau des prix et dans le(s) catalogue(s) avec tarifs remisés.

Les prix du Bordereau des Prix Unitaires contractuel du lot concerné sont révisables dans les conditions définies à l'article 3.4.1 du CCAP.

Les prix du Bordereau des Prix Unitaires contractuel du lot concerné sont révisables dans les conditions définies aux articles 3.4.1 à 3.4.3 du CCAP.

Le montant des fournitures de l'accord-cadre est défini comme suit :

N° Lot AAPC	Code Lot SIVAAD	Désignation	MONTANT ANNUEL		MONTANT SUR LA DURÉE TOTALE DU MARCHÉ	
			Minimum HT	Maximum HT	Minimum HT	Maximum HT
6	L01	Livres scolaires	400	2500	800	5000



5 - DUREE DE L'ACCORD-CADRE

La durée de l'accord-cadre et le délai d'exécution des commandes, ainsi que l'exécution sont fixés dans les conditions du CCAP, pour une durée démarrant à la date de notification de la collectivité à SA Nouvelle Librairie CHARLEMAGNE, jusqu'au 31 décembre 2025.

6 - PAIEMENT

6.1 - Pouvoir adjudicateur

Le pouvoir adjudicateur se libérera des sommes dues au titre de la livraison des fournitures, en faisant porter le montant au crédit du compte suivant :

Ouvert au nom de	LIBRAIRIE CHARLEMAGNE
Domiciliation	CAISSE D'EPARGNE COTE D'AZUR AG NICE
Code banque	18315
Code guichet	10000
N° de compte	08000052263
Clé RIB	32
IBAN	FR7618315100000800005226332
BIC	CEPAFRPP131

6.2 - Comptable assignataire des paiements

Comptable assignataire des paiements	(1)
Centre des finances publiques	(1)
Imputation Budgétaire	(1)
(1) à compléter impérativement par l'adhérent	

7 - AVANCE

Les conditions de versement de l'avance sont définies à l'article 3.5 du Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP) commun à l'ensemble des lots.

8 - NOMENCLATURES

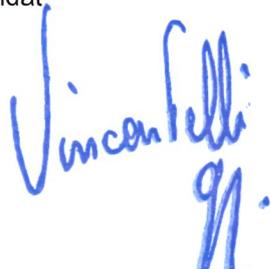
La classification conforme au vocabulaire commun des marchés européens (CPV principal) est :

N° Lot AAPC	Lot SIVAAD	Code CPV	Désignation
6	L01	22111000-1 22112000-8 22110000-4	Livres scolaires Manuels scolaires Livres imprimés

9 - SIGNATURES

ENGAGEMENT DU CANDIDAT

J'affirme (nous affirmons) sous peine de résiliation de l'accord-cadre à mes (nos) torts exclusifs que la (les) société(s) pour laquelle (lesquelles) j'interviens (nous intervenons) ne tombe(nt) pas sous le coup des interdictions découlant des articles L. 2141-1 à L. 2141-12 du Code de la commande publique.

Fait en un seul original, à <i>Saint Gaudence</i>	Le <i>23/11/2023</i>
Cachet de l'entreprise Société Nouvelle Librairie CHARLEMAGNE S.A. au Capital de 105 270,50 € 50, Bd de Strasbourg - 83000 TOULON <i>Adresse Postale : ZAC les Espaluns</i> Avenue Lavoisier - 83160 LA VALETTE Tél. 04 98 08 08 08 - Fax 04 98 08 08 00 RC 65 B 183 - Siret 659 501 837 00010 FR 15 659 501 837 - APE 4649Z	Signature du candidat 

ACCEPTATION DE L'OFFRE PAR LE POUVOIR ADJUDICATEUR

La présente offre est acceptée	
A	Le
Cachet	Signature du représentant du pouvoir adjudicateur, habilité par la délibération en date du

NOTIFICATION DU CONTRAT AU TITULAIRE (Date d'effet du contrat)

① par courrier recommandé électronique via la plateforme www.marches-securises.fr

② en recommandé avec AR (agrafer à cette page, l'avis de réception postal, daté et signé par le titulaire (valant date de notification du contrat))

③ en cas de remise, compléter le récépissé :

Le titulaire apposera la formule :	"Reçu à titre de notification une copie du présent contrat"
A	Le Signature

POUR MEMOIRE :

Date et signature originales. En cas de signature électronique joindre obligatoirement le certificat correspondant.



1 - IDENTIFICATION DE L'ACHETEUR

Nom de l'adhérent	Mairie TOURRETTES
Personne habilitée à donner les renseignements relatifs aux nantissements et cessions de créances	
Ordonnateur	Monsieur Camille BOUGE Maire

2 - IDENTIFICATION DU CO-CONTRACTANT

Après avoir pris connaissance des pièces constitutives de l'accord-cadre indiquées à l'article 2 "Pièces contractuelles" du Cahier des Clauses Administratives Particulières commun à l'ensemble des lots. n° **AOO1_LPS2023 - Fournitures de bureau, de librairie, scolaires et mobiliers administratifs, scolaires des collectivités locales** qui fait référence au CCAG et conformément à leurs clauses et stipulations.

<input checked="" type="checkbox"/> Le signataire	Monsieur Jacques ROUARD Agissant en qualité de Président Directeur Général
<input checked="" type="checkbox"/> m'engage sur la base de notre offre Nom commercial et dénomination sociale Adresse Courriel Numéro de SIRET Code APE RCS	SA Nouvelle Librairie CHARLEMAGNE 50 Boulevard de Strasbourg 83000 TOULON elodie.caruana@charlemagnefrance.com 659 501 837 00010 4649Z TOULON

L'offre ainsi présentée n'est valable toutefois que si la décision d'attribution intervient dans un délai de **180 jours** à compter de la date limite de réception des offres fixée par le règlement de la consultation.

3 - DISPOSITIONS GENERALES

3.1 - Objet

Le présent Acte d'Engagement concerne :

AOO1 - Fournitures de bureau, de librairie, scolaires et mobiliers administratifs, scolaires des collectivités locales

Lot 3 – F03 Fournitures scolaires

3.2 - Mode de passation

La procédure de passation est l'appel d'offres ouvert. Elle est soumise aux dispositions des articles L. 2124-2 et R. 2124-2 du Code de la Commande Publique.

3.3 - Forme de contrat

L'accord-cadre d'une durée ferme de 2 ans, avec un montant minimum et maximum, est passé en application des articles L2125-1, R. 2162-1 à R. 2162-4, R. 2162-13 et R 2162-14 du Code de la Commande Publique. Il fixe les conditions de livraison des fournitures et s'exécute au fur et à mesure de l'émission de bons de commande.

4 - PRIX

Conformément aux articles 3.3.1 et 3.3.2 du Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP), les fournitures seront rémunérées par application aux quantités réellement exécutées des prix unitaires fixés dans le bordereau des prix et dans le(s) catalogue(s) avec tarifs remisés.

Les prix du Bordereau des Prix Unitaires contractuel du lot concerné sont révisables dans les conditions définies aux articles 3.4.1 à 3.4.3 du CCAP.

Les prix des catalogues du lot concerné sont révisables par ajustement dans les conditions définies à l'article 3.4.4 du CCAP.

Le montant des fournitures de l'accord-cadre est défini comme suit :

N° Lot AAPC	Code Lot SIVAAD	Désignation	MONTANT ANNUEL		MONTANT SUR LA DURÉE TOTALE DU MARCHÉ	
			Minimum HT	Maximum HT	Minimum HT	Maximum HT
3	F03	Fournitures scolaires	1300	3000	2600	6000

5 - DUREE DE L'ACCORD-CADRE

La durée de l'accord-cadre et le délai d'exécution des commandes, ainsi que tous les autres détails de l'exécution sont fixés dans les conditions du CCAP, pour une durée démarrant à la date de notification de la collectivité à SA Nouvelle Librairie CHARLEMAGNE, jusqu'au 31 décembre 2025.

6 - PAIEMENT

6.1 - Pouvoir adjudicateur

Le pouvoir adjudicateur se libèrera des sommes dues au titre de la livraison des fournitures, en faisant porter le montant au crédit du compte suivant :

Ouvert au nom de	LIBRAIRIE CHARLEMAGNE
Domiciliation	CAISSE D'EPARGNE COTE D'AZUR AG NICE
Code banque	18315
Code guichet	10000
N° de compte	08000052263
Clé RIB	32
IBAN	FR7618315100000800005226332
BIC	CEPAFRPP131

6.2 - Comptable assignataire des paiements

Comptable assignataire des paiements	(1)
Centre des finances publiques	(1)
Imputation Budgétaire	(1)
(1) à compléter impérativement par l'adhérent	

7 - AVANCE

Les conditions de versement de l'avance sont définies à l'article 3.5 du Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP) commun à l'ensemble des lots.

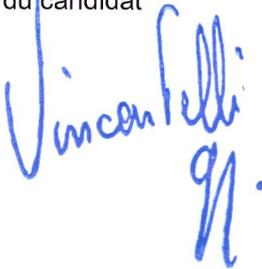
8 - NOMENCLATURES

La classification conforme au vocabulaire commun des marchés européens (CPV principal) est :

N° Lot AAPC	Lot SIVAAD	Code CPV	Désignation
3	F03	30192000-1 39162110-9	Fournitures de bureau Fournitures scolaires

**9 - SIGNATURES****ENGAGEMENT DU CANDIDAT**

J'affirme (nous affirmons) sous peine de résiliation de l'accord-cadre à mes (nos) torts exclusifs que la (les) société(s) pour laquelle (lesquelles) j'interviens (nous intervenons) ne tombe(nt) pas sous le coup des interdictions découlant des articles L. 2141-1 à L. 2141-12 du Code de la commande publique.

Fait en un seul original, à <i>Saint Mandrier</i>	Le <i>23/11/23</i>
Cachet de l'entreprise Société Nouvelle Librairie CHARLEMAGNE S.A. au Capital de 105 270,50 € 50, Bd de Strasbourg - 83000 TOULON <i>Adresse Postale : ZAC les Espaluns</i> Avenue Lavoisier - 83160 LA VALETTE Tél. 04 98 08 08 08 - Fax 04 98 08 08 00 RC 65 B 183 - Siret 659 501 837 00010 FR 15 659 501 837 - APE 4649Z	Signature du candidat 

ACCEPTATION DE L'OFFRE PAR LE POUVOIR ADJUDICATEUR

La présente offre est acceptée	
A	Le
Cachet	Signature du représentant du pouvoir adjudicateur, habilité par la délibération en date du

NOTIFICATION DU CONTRAT AU TITULAIRE (Date d'effet du contrat)

① par courrier recommandé électronique via la plateforme www.marches-securises.fr

② en recommandé avec AR (agrafer à cette page, l'avis de réception postal, daté et signé par le titulaire (valant date de notification du contrat))

③ en cas de remise, compléter le récépissé :

Le titulaire apposera la formule :	"Reçu à titre de notification une copie du présent contrat"
A	Le Signature

POUR MEMOIRE :

Date et signature originales. En cas de signature électronique joindre obligatoirement le certificat correspondant.



ACTE D'ENGAGEMENT

Accord-cadre

Fournitures de bureau, de librairie, scolaires et mobiliers administratifs,
scolaires des collectivités locales

Lot 2 – F02
Fournitures de bureau

AAPC (BOAMP et JOUE) en date du 30 juin 2023

Cadre réservé à l'acheteur

MARCHÉ N°

.....

NOTIFIÉ LE

..... / /

Monsieur Camille BOUGE

Maire
HOTEL DE VILLE
Place de la Mairie
83440 TOURRETTES

PARTIE RESERVEE POUR LA MENTION NANTISSEMENT

NANTISSEMENT OU CESSION DE CREANCES

Copie délivrée en unique exemplaire pour être remise à l'établissement de crédit en cas decession ou de nantissement de créance de :

La totalité du marché dont le montant est de (indiquer le montant en chiffres et en lettres) :

La totalité du bon de commande n° afférent au marché (indiquer le montant en chiffres et lettres) :

La partie des prestations que le titulaire n'envisage pas de confier à des sous-traitants bénéficiant du paiement direct, est évaluée à (indiquer en chiffres et en lettres) :

La partie des prestations évaluée à (indiquer le montant en chiffres et en lettres) :

et devant être exécutée par :	
en qualité de : membre d'un groupement d'entreprisessous-traitant	
A	Le Signature

cu

1 - IDENTIFICATION DE L'ACHETEUR

Nom de l'adhérent	Mairie TOURRETTES
Personne habilitée à donner les renseignements relatifs aux nantissements et cessions décréances	
Ordonnateur	Monsieur Camille BOUGE Maire

2 - IDENTIFICATION DU CO-CONTRACTANT

Après avoir pris connaissance des pièces constitutives de l'accord-cadre indiquées à l'article 2 "Pièces contractuelles" du Cahier des Clauses Administratives Particulières commun à l'ensemble des lots. n° **AOO1_LPS2023 - Fournitures de bureau, de librairie, scolaires et mobiliers administratifs, scolaires des collectivités locales** qui fait référence au CCAG et conformément à leurs clauses et stipulations.

<input checked="" type="checkbox"/> Le signataire	Monsieur Jacques ROUARD Agissant en qualité de Président Directeur Général
<input checked="" type="checkbox"/> m'engage sur la base de notre offre	
Nom commercial et dénomination sociale	SA Nouvelle Librairie CHARLEMAGNE
Adresse	50 Boulevard de Strasbourg 83000 TOULON
Courriel	elodie.caruana@charlemagnefrance.com
Numéro de SIRET	659 501 837 00010
Code APE	4649Z
RCS	TOULON

L'offre ainsi présentée n'est valable toutefois que si la décision d'attribution intervient dans un délai de **180 jours** à compter de la date limite de réception des offres fixée par le règlement de la consultation.

3 - DISPOSITIONS GENERALES**3.1 - Objet**

Le présent Acte d'Engagement concerne :

AOO1 - Fournitures de bureau, de librairie, scolaires et mobiliers administratifs, scolaires des collectivités locales

Lot 2 – F02 - Fournitures de bureau

3.2 - Mode de passation

La procédure de passation est l'appel d'offres ouvert. Elle est soumise aux dispositions des articles L. 2124-2 et R. 2124-2 du Code de la Commande Publique.

3.3 - Forme de contrat

L'accord-cadre d'une durée ferme de 2 ans, avec un montant minimum et maximum, est passé en application des articles L2125-1, R. 2162-1 à R. 2162-4, R. 2162-13 et R 2162-14 du Code de la Commande Publique. Il fixe les conditions de livraison des fournitures et s'exécute au fur et à mesure de l'émission de bons de commande.

4 - PRIX

Conformément aux articles 3.3.1 et 3.3.2 du Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP), les fournitures seront rémunérées par application aux quantités réellement exécutées des prix unitaires fixés dans le bordereau des prix et dans le(s) catalogue(s) avec tarifs remisés.

Les prix du Bordereau des Prix Unitaires contractuel du lot concerné sont révisables dans les conditions définies aux articles 3.4.1 à 3.4.3 du CCAP.

Les prix des catalogues du lot concerné sont révisables par ajustement dans les conditions définies à l'article 3.4.4 du CCAP.

Le montant des fournitures de l'accord-cadre est défini comme suit :

N° Lot AAPC	Code Lot SIVAAD	Désignation	MONTANT ANNUEL		MONTANT SUR LA DURÉE TOTALE DU MARCHÉ	
			Minimum HT	Maximum HT	Minimum HT	Maximum HT
2	F02	Fournitures de bureau	3000	5000	6000	10000

5 - DUREE DE L'ACCORD-CADRE

La durée de l'accord-cadre et le délai d'exécution des commandes, ainsi que tous les autres éléments de l'exécution sont fixés dans les conditions du CCAP, pour une durée démarrant à la date de notification de la collectivité à SA Nouvelle Librairie CHARLEMAGNE, jusqu'au 31 décembre 2025.

6 - PAIEMENT**6.1 - Pouvoir adjudicateur**

Le pouvoir adjudicateur se libérera des sommes dues au titre de la livraison des fournitures, en faisant porter le montant au crédit du compte suivant :

Ouvert au nom de	LIBRAIRIE CHARLEMAGNE
Domiciliation	CAISSE D'EPARGNE COTE D'AZUR AG NICE
Code banque	18315
Code guichet	10000
N° de compte	08000052263
Clé RIB	32
IBAN	FR7618315100000800005226332
BIC	CEPAFRPP131

6.2 - Comptable assignataire des paiements

Comptable assignataire des paiements	(1)
Centre des finances publiques	(1)
Imputation Budgétaire	(1)
(1) à compléter impérativement par l'adhérent	

7 - AVANCE

Les conditions de versement de l'avance sont définies à l'article 3.5 du Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP) commun à l'ensemble des lots.

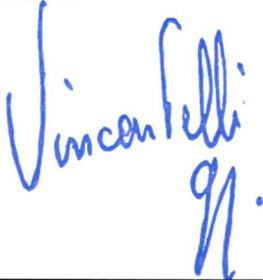
8 - NOMENCLATURES

La classification conforme au vocabulaire commun des marchés européens (CPV principal) est :

N° Lot AAPC	Lot SIVAAD	Code CPV	Désignation
2	F02	30192000-1	Fournitures de bureau
		30197000-6	Petit matériel de bureau
		30199000-0	Articles de papeterie et autres articles en papier
		30192700-8	Papeterie et autres articles
		30200000-1	Matériel et fournitures informatiques
		30192700-8	Papeterie diverse
		30000000-9	Machines, matériel et fourniture informatique et de bureau, excepté les meubles et logiciels
		30237200-1	Accessoires informatiques

**9 - SIGNATURES****ENGAGEMENT DU CANDIDAT**

J'affirme (nous affirmons) sous peine de résiliation de l'accord-cadre à mes (nos) torts exclusifs ~~et~~ la (les) société(s) pour laquelle (lesquelles) j'interviens (nous intervenons) ne tombe(nt) pas sous le coup des interdictions découlant des articles L. 2141-1 à L. 2141-12 du Code de la commande publique.

Fait en un seul original, à <i>Saint Fandrièr</i>	Le <i>23/11/23</i>
Cachet de l'entreprise Société Nouvelle Librairie CHARLEMAGNE S.A. au Capital de 105 270,50 € 50, Bd de Strasbourg - 83000 TOULON <i>Adresse Postale : ZAC les Espaluns</i> Avenue Lavoisier - 83160 LA VALETTE Tél. 04 98 08 08 08 - Fax 04 98 08 08 00 RC 65 B 183 - Siret 659 501 837 00010 FR 15 659 501 837 - APE: 4649Z	Signature du candidat 

ACCEPTATION DE L'OFFRE PAR LE POUVOIR ADJUDICATEUR

La présente offre est acceptée	
A	Le
Cachet	Signature du représentant du pouvoir adjudicateur, habilité par la délibération en date du

NOTIFICATION DU CONTRAT AU TITULAIRE (Date d'effet du contrat)

① par courrier recommandé électronique via la plateforme www.marches-securises.fr

② en recommandé avec AR (agrafer à cette page, l'avis de réception postal, daté et signé par le titulaire (valant date de notification du contrat))

③ en cas de remise, compléter le récépissé :

Le titulaire apposera la formule :	"Reçu à titre de notification une copie du présent contrat"
A	Le Signature

POUR MEMOIRE :

Date et signature originales. En cas de signature électronique joindre obligatoirement le certificat correspondant.

av



ACTE D'ENGAGEMENT

Accord-cadre

Fournitures de bureau, de librairie, scolaires et mobiliers administratifs,
scolaires des collectivités locales

Lot 1 – F01

Papier toutes impressions (reprographie, photos, etc.)

AAPC (BOAMP et JOUE) en date du 30 juin 2023

Cadre réservé à l'acheteur

MARCHÉ N°

.....

NOTIFIÉ LE

..... / /

Monsieur Camille BOUGE

Maire
HOTEL DE VILLE
Place de la Mairie
83440 TOURRETTES

PARTIE RESERVEE POUR LA MENTION NANTISSEMENT

NANTISSEMENT OU CESSION DE CREANCES

Copie délivrée en unique exemplaire pour être remise à l'établissement de crédit en cas decession ou de nantissement de créance de :

La totalité du marché dont le montant est de (indiquer le montant en chiffres et en lettres) :

La totalité du bon de commande n° afférent au marché (indiquer le montant en chiffres et lettres) :

La partie des prestations que le titulaire n'envisage pas de confier à des sous-traitants bénéficiant du paiement direct, est évaluée à (indiquer en chiffres et en lettres) :

La partie des prestations évaluée à (indiquer le montant en chiffres et en lettres) :

et devant être exécutée par :	
en qualité de : membre d'un groupement d'entreprisesous-traitant	
A	Le Signature



1 - IDENTIFICATION DE L'ACHETEUR

Nom de l'adhérent	Mairie TOURRETTES
Personne habilitée à donner les renseignements relatifs aux nantissements et cessions décréances	
Ordonnateur	Monsieur Camille BOUGE Maire

2 - IDENTIFICATION DU CO-CONTRACTANT

Après avoir pris connaissance des pièces constitutives de l'accord-cadre indiquées à l'article 2 "Pièces contractuelles" du Cahier des Clauses Administratives Particulières commun à l'ensemble des lots. n° **AOO1_LPS2023 - Fournitures de bureau, de librairie, scolaires et mobiliers administratifs, scolaires des collectivités locales** qui fait référence au CCAG et conformément à leurs clauses et stipulations.

<input checked="" type="checkbox"/> Le signataire	Monsieur Jacques ROUARD Agissant en qualité de Président Directeur Général
<input checked="" type="checkbox"/> m'engage sur la base de notre offre	
Nom commercial et dénomination sociale	SA Nouvelle Librairie CHARLEMAGNE
Adresse	50 Boulevard de Strasbourg 83000 TOULON
Courriel	elodie.caruana@charlemagnefrance.com
Numéro de SIRET	659 501 837 00010
Code APE	4649Z
RCS	TOULON

L'offre ainsi présentée n'est valable toutefois que si la décision d'attribution intervient dans un délai de **180 jours** à compter de la date limite de réception des offres fixée par le règlement de la consultation.

3 - DISPOSITIONS GENERALES

3.1 - Objet

Le présent Acte d'Engagement concerne :

AOO1 - Fournitures de bureau, de librairie, scolaires et mobiliers administratifs, scolaires des collectivités locales

Lot 1- F01 – Papier toutes impressions (reprographie, photos, etc.)

3.2 - Mode de passation

La procédure de passation est l'appel d'offres ouvert. Elle est soumise aux dispositions des articles L. 2124-2 et R. 2124-2 du Code de la Commande Publique.

3.3 - Forme de contrat

L'accord-cadre d'une durée ferme de 2 ans, avec un montant minimum et maximum, est passé en application des articles L2125-1, R. 2162-1 à R. 2162-4, R. 2162-13 et R 2162-14 du Code de la Commande Publique. Il fixe les conditions de livraison des fournitures et s'exécute au fur et à mesure de l'émission de bons de commande.

4 - PRIX

Conformément aux articles 3.3.1 et 3.3.2 du Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP), les fournitures seront rémunérées par application aux quantités réellement exécutées des prix unitaires fixés dans le bordereau des prix et dans le(s) catalogue(s) avec tarifs remisés.

Les prix du Bordereau des Prix Unitaires contractuel du lot concerné sont révisables dans les conditions définies aux articles 3.4.1 à 3.4.3 du CCAP.

Les prix des catalogues du lot concerné sont révisables par ajustement dans les conditions définies à l'article 3.4.4 du CCAP.

Le montant des fournitures de l'accord-cadre est défini comme suit :

N° Lot AAPC	Code Lot SIVAAD	Désignation	MONTANT ANNUEL		MONTANT SUR LA DURÉE TOTALE DU MARCHÉ	
			Minimum HT	Maximum HT	Minimum HT	Maximum HT
1	F01	Papier toutes impressions (reprographie, photos, etc.)	1300	2500	2600	5000



5 - DUREE DE L'ACCORD-CADRE

La durée de l'accord-cadre et le délai d'exécution des commandes, ainsi que tout autre élément indispensable à son exécution sont fixés dans les conditions du CCAP, pour une durée démarrant à la date de notification de la collectivité à SA Nouvelle Librairie CHARLEMAGNE, jusqu'au 31 décembre 2025.

6 - PAIEMENT

6.1 - Pouvoir adjudicateur

Le pouvoir adjudicateur se libérera des sommes dues au titre de la livraison des fournitures, en faisant porter le montant au crédit du compte suivant :

Ouvert au nom de	LIBRAIRIE CHARLEMAGNE
Domiciliation	CAISSE D'EPARGNE COTE D'AZUR AG NICE
Code banque	18315
Code guichet	10000
N° de compte	08000052263
Clé RIB	32
IBAN	FR7618315100000800005226332
BIC	CEPAFRPP131

6.2 - Comptable assignataire des paiements

Comptable assignataire des paiements	(1)
Centre des finances publiques	(1)
Imputation Budgétaire	(1)
(1) à compléter impérativement par l'adhérent	

7 - AVANCE

Les conditions de versement de l'avance sont définies à l'article 3.5 du Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP) commun à l'ensemble des lots.

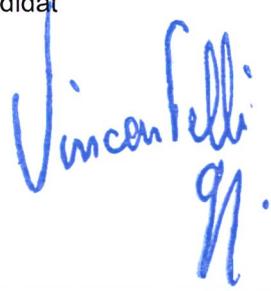
8 - NOMENCLATURES

La classification conforme au vocabulaire commun des marchés européens (CPV principal) est :

N° Lot AAPC	Lot SIVAA D	Code CPV	Désignation
1	F01	30197630-1 30197643-5	Papier d'impression Papier pour photocopie

**9 - SIGNATURES****ENGAGEMENT DU CANDIDAT**

J'affirme (nous affirmons) sous peine de résiliation de l'accord-cadre à mes (nos) torts exclusifs de la (les) société(s) pour laquelle (lesquelles) j'interviens (nous intervenons) ne tombe(nt) pas sous le coup des interdictions découlant des articles L. 2141-1 à L. 2141-12 du Code de la commande publique.

Fait en un seul original, à <i>Saint Yandreux</i>	Le <i>23/11/2023</i>
Cachet de l'entreprise Société Nouvelle Librairie CHARLEMAGNE S.A. au Capital de 105 270,50 € 50, Bd de Strasbourg - 83000 TOULON <i>Adresse Postale : ZAC les Espaluns</i> Avenue Lavoisier - 83160 LA VALETTE Tél. 04 98 08 08 08 - Fax 04 98 08 08 00 RC 65 B 183 - Siret 659 301 837 00010 FR 13 659 301 837 - APE 4649Z	Signature du candidat 

ACCEPTATION DE L'OFFRE PAR LE POUVOIR ADJUDICATEUR

La présente offre est acceptée	
A	Le
Cachet	Signature du représentant du pouvoir adjudicateur, habilité par la délibération en date du

NOTIFICATION DU CONTRAT AU TITULAIRE (Date d'effet du contrat)

- ① par courrier recommandé électronique via la plateforme www.marches-securises.fr
 ② en recommandé avec AR (agrafer à cette page, l'avis de réception postal, daté et signé par le titulaire (valant date de notification du contrat)
 ③ en cas de remise, compléter le récépissé :

Le titulaire apposera la formule :	"Reçu à titre de notification une copie du présent contrat"
A	Le Signature

POUR MEMOIRE :

Date et signature originales. En cas de signature électronique joindre obligatoirement le certificat correspondant.